

VILLERS SAINT PAUL



INFORMATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Salle Jacques Prévert
(salle des mariages) :

Lundi 25 février à 18h
Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal se réunit au moins une fois par trimestre. Ses séances sont ouvertes au public.

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 27 février - 18h

Salle Jacques Prévert
de la Mairie.

Garantir un service public de qualité, diversifié et en direction du plus grand nombre, maintenir un effort d'investissements suffisant pour assurer le développement de la ville, accompagner l'activité économique et soutenir l'emploi.

La municipalité convie les habitants à une réunion de présentation des orientations budgétaires 2019.

LE SALON DES ARTS

Pour cette 26^e édition, le salon réunira du 22 au 24 mars peintres et sculpteurs autour du thème « Les années 80 ».

Inscriptions des exposants du 29 janvier au 8 février inclus auprès du service culturel, dans la limite des places disponibles.

☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville : www.villers-saint-paul.fr

Samedi 23 mars : Ateliers d'initiation aux beaux-arts pour les enfants de 6 à 12 ans animés par l'Espace Matisse

Inscriptions obligatoires au service culturel – nombre de places limité

THÉÂTRE

Vendredi 1^{er} février à 20h30

Salle de spectacles du complexe Henri Salvador

« O-Dieux »

Une escale nomade de la Faïencerie Théâtre de Creil

O-Dieux, aborde un sujet délicat du conflit israélo-palestinien, vu à travers les yeux de trois femmes : Eden Golan, israélienne, professeure d'histoire juive appartenant à la gauche intellectuelle, Shirin Akhras, jeune étudiante palestinienne de Gaza, prête à tout pour s'enrôler comme kamikaze et Mina Wilkinson, militaire américaine en mission en Israël.

Une seule comédienne prête sa voix au théâtre-récit de Stefano Massini, incarnant ces trois destins parallèles qui finiront par se percuter dans une collision tragique.

Un spectacle coup de poing qui nous immerge dans le fracas du Proche-Orient, au coeur d'un conflit intime et politique.

Tarif, informations et réservations :

La Faïencerie/location ☎ 03 44 24 95 70

ou service culturel ☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

Supplément

au Bulletin municipal

FÉVRIER 2019

Directeur de la Publication
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES : LA LOI A CHANGÉ

Les Élections Européennes se dérouleront le 26 mai prochain afin d'élire les 79 députés représentant la France au Parlement Européen.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. **Cette inscription est maintenant possible jusqu'au 31 mars 2019.**

Pour s'inscrire il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin (25 mai), habiter en France, être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne et jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription est automatique pour les jeunes Français de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour s'inscrire vous devez fournir les documents suivants

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité : passeport ou carte nationale d'identité.
- Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).
- Justificatif de domicile.
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).

L'USINE DE MA MÈRE

En collaboration avec l'AMOI, le film documentaire de Charlotte Butrak «L'usine de ma mère» sera projeté à la salle Henri Salvador **le 24 mai 2019.**

Afin d'étoffer le débat, nous souhaiterions obtenir des témoignages d'anciens de PCUK.

Contact : Gilbert ROSE au 03 44 71 22 05

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert du 9 au 22 février

Inscriptions et réservations obligatoires **jusqu'au 1^{er} février pour la première semaine et avant le 8 février pour la seconde** au Service enfance de la Mairie. ☎ 03 44 74 48 47. Si votre enfant est déjà inscrit, réservez directement par mail au centre de loisirs : ✉ alsh.peri@villers-saint-paul.fr

Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées 15 jours avant la ou les semaines que vous sollicitez. Toute semaine réservée sera facturée. En cas de réservation hors délais (soumise à dérogation) votre tarif sera multiplié par 2.

CROQUE MUSIQUE-LECTURE

Les élèves du C.A.E.M. Villersois et la bibliothèque Colette vous invitent à partager un goûter gourmand tout en musique et lectures.

Samedi 2 mars à 15h

Bibliothèque Colette - nombre de places limité
Gratuit à partir de 5 ans - présence d'un adulte pour les enfants de 6 à 8 ans

☎ 03 44 74 51 52

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Jusqu'au au 31 mars 2019

Inscriptions des enfants nés en 2016 et pré-inscriptions

(validées dans la mesure des places disponibles)

des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017.

Documents indispensables :

- carnet de santé • livret de famille
- CNI du parent
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Dans certains cas, d'autres documents peuvent vous être demandés pour finaliser l'inscription.

Service enfance de la Mairie

☎ 03 44 74 48 47

SÉJOUR DES SENIORS

Du samedi 14 au samedi 21 septembre 2019

En partenariat avec l'ANCV, le C.C.A.S propose une semaine de vacances en Ardèche, à Laurac-En-Vivarais.

Information collective

lundi 11 mars 2019 à 14h

Salle conviviale de la Résidence Louise Michel
Attention ! le nombre de places et de chambres seules est limité

JOB SUD OISE

Trouvez un emploi près de chez vous

Job Sud Oise c'est simple, rapide et gratuit !

www.job-sudoise.fr

Un site internet dédié aux habitants du sud de l'Oise recensant les offres d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur le territoire.

Il est accessible sur internet, tablettes et téléphones mobiles.

Le site recense de manière la plus exhaustive possible les offres localisées sur le territoire du sud de l'Oise publiées sur les principaux sites internet généralistes ou spécialisés dans le domaine de l'emploi permettant ainsi que les postes disponibles puissent être pourvus localement.

Pour les recruteurs, le site offre la possibilité de déposer des offres d'emploi.

Le Syndicat d'initiative remercie les personnes présentes au loto du 25 novembre 2018, qui, par leur générosité, permettra de verser la somme de 400 € au profit du Téléthon 2018

